



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2017

Rapport financier semestriel au 30 juin 2017

Sommaire

Rapport semestriel d'activité	3
Rapport financier semestriel au 30 juin 2017	9
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017	31
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	32

Rapport semestriel d'activité

1	Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2017	4
2.	Trafic	4
3.	Chiffre d'affaires d'exploitation	4
4.	Travaux et amélioration du réseau en service	4
4.1.	Duplex A86 (0,5 million d'euros)	4
4.2.	Travaux d'amélioration du réseau interurbain (62,9 millions d'euros)	4
5.	Exploitation du réseau	4
6.	Relation avec l'État concédant	5
7.	Comptes semestriels IFRS	5
7.1.	Chiffre d'affaires	5
7.2.	EBITDA	5
7.3.	Résultat opérationnel	6
7.4.	Résultat financier	6
7.5.	Résultat net	6
7.6.	Endettement financier net	6
8.	Comptes sociaux	6
9.	Événements importants survenus depuis le 30 juin 2017	6
10.	Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2017	6
11.	Composition du Conseil d'administration	7
12.	Répartition du capital social	7

1 Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2017

Le chiffre d'affaires s'établit à 654,2 millions d'euros, dont 644,5 millions d'euros de recettes de péage.

Les investissements s'élèvent au premier semestre à 74 millions d'euros et correspondent, pour l'essentiel, au 3^e contrat de plan, au démarrage du plan de relance autoroutier et aux améliorations du réseau.

L'endettement financier net s'élève à 4 003,8 millions d'euros au 30 juin 2017.

2. Trafic

Le trafic du réseau interurbain progresse de 2,4 % au premier semestre 2017, compte tenu d'une croissance du trafic VL de 2,2 % et d'une croissance du trafic PL de 4,0 %. La croissance du trafic, en particulier pour les poids lourds, bénéficie de la croissance française ainsi que celle observée en Espagne. Le trafic reste également porté par le niveau du prix du carburant.

Le trafic moyen journalier du Duplex A86 progresse de 6,7 % et est particulièrement dynamique le week-end. Au premier semestre, le trafic journalier a enregistré un record historique à 47 413 véhicules/jour le 24 mai 2017.

3. Chiffre d'affaires d'exploitation

Le chiffre d'affaires d'exploitation atteint au total 654,2 millions d'euros, soit une progression de + 3,8 % sur le semestre. Il se décompose des recettes de péage pour 644,5 millions d'euros, en progression de 3,6 %, et des revenus des activités annexes pour 9,7 millions d'euros.

Les tarifs du Duplex A86 ont été augmentés au 1^{er} janvier 2017. Les tarifs du réseau interurbain ont été augmentés au 1^{er} février 2017 de + 0,57 % en classe 1 et respectivement de + 0,80 %, + 1,79 %, + 0,65 % et + 0,56 % pour les classes 2, 3, 4 et 5.

4. Travaux et amélioration du réseau en service

4.1. Duplex A86 (0,5 million d'euros)

Les investissements du semestre concernent les derniers travaux de parachèvement et les premiers renouvellements d'équipements.

4.2. Travaux d'amélioration du réseau interurbain (62,9 millions d'euros)

Les travaux du 3^e contrat de plan se sont poursuivis au cours de ce semestre. Ils portent principalement sur l'aménagement d'une troisième voie sur la section A10 entre Chambray et Veigné sur 6 km. Les travaux d'aménagement de la barrière de péage de La Gravelle (A11) pour l'implantation de voies de télépéage sans arrêt se terminent.

Le programme du plan de relance se poursuit avec les études relatives aux élargissements sur l'A10 des sections entre la bifurcation A10/A19 et A10/A71 (16 km) et à l'élargissement entre A10/A85 et Sainte-Maure-de-Touraine. Les travaux de minéralisation du terre-plein central ont débuté. Les opérations du volet environnemental du plan de relance continuent avec la mise en service du parking de covoiturage du Mans et d'écoconducs sur l'A11.

Le programme d'investissements porte enfin sur les opérations dites de seconde phase, notamment les doubléments des viaducs de l'A85, l'aménagement de la bifurcation A10/A85 (liaison Angers <-> Tours) et le contournement d'Angers.

5. Exploitation du réseau

Le premier semestre a été marqué par un hiver clément, avec toutefois des épisodes localisés de passages neigeux et verglas.

Compte tenu de la montée en charge des travaux notamment du plan de relance et du contrat de plan, certains axes comme l'autoroute A10 au sud de Tours nécessitent une forte mobilisation des équipes d'exploitation pour permettre la réalisation des travaux dans de bonnes conditions de circulation pour nos clients.

Par ailleurs Cofiroute a engagé dès 2016 un programme important de renouvellement des installations commerciales sur les aires de services en revoyant l'organisation des aires et des bâtiments ainsi que le nombre et la qualité des enseignes. À ce titre, 24 aires de services sur le réseau Cofiroute sont en travaux au cours du 1^{er} semestre 2017.

Le programme de modernisation des gares et des centres de téléopération se poursuit en 2017 avec une amélioration de la qualité de service délivrée aux clients transitant en gare de péage.

Enfin, Cofiroute poursuit ses actions en matière de sécurité du personnel, des chantiers et des usagers circulant sur son réseau. Compte tenu de l'augmentation constatée des heurts de véhicules d'exploitation par des usagers, Cofiroute a renforcé ses actions de sensibilisation pour lutter contre l'hypovigilance au volant et développe des solutions techniques pour limiter les risques de heurts.

6. Relation avec l'État concédant

Les hausses de tarifs du Duplex A86 et du réseau interurbain ont fait l'objet d'arrêtés interministériels respectivement du 22 décembre 2016 et du 26 janvier 2017.

Conformément à l'annonce faite par le président de la République le 28 juillet 2016, VINCI Autoroutes a signé le 26 janvier 2017, un Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 432 millions d'euros.

Ce plan prévoit la réalisation sur le réseau Cofiroute 5 opérations en faveur de la mobilité dans les territoires, permettant d'améliorer notamment la desserte urbaine et périurbaine grâce à l'aménagement de 3 échangeurs.

Ces aménagements seront cofinancés par les collectivités territoriales concernées et par Cofiroute grâce à des hausses de péage additionnelles en 2019, 2020 et 2021.

Les projets d'avenants au cahier des charges et de contrats de plan ont été arrêtés avec les services de l'État début 2017 et ont été soumis pour avis consultatif à l'ARAFER le 13 mars 2017. L'avis a été rendu le 14 juin 2017.

Au-delà de cette actualité, ce premier semestre 2017 a permis de constater la persistance des tendances économiques de la fin de l'année 2016.

Le PIB de la France a progressé de 0,4 % au cours du 1^{er} trimestre 2017 alors qu'en Espagne, sa croissance a été de 2,0 %.

L'indicateur de confiance des ménages était toujours bien orienté et celui du climat des affaires dans l'industrie manufacturière en France a retrouvé son plus haut niveau depuis 2011.

Les prix des carburants ont enregistré une baisse sensible depuis le début de l'année. En moyenne ils restent cependant plus élevés que la moyenne des prix sur la même période de 2016 (+ 15 %).

Dans ce contexte, la progression du trafic VL (+ 2,2 %) a été pénalisée par l'effet de base de l'année 2016 bissextile mais les 2 week-ends prolongés du printemps 2017 ont corrigé cet impact.

Les trafics PL sont en nette hausse (+ 4,0 %) malgré un jour ouvré de moins au 1^{er} semestre 2017 par rapport à la même période de 2016.

Le chiffre d'affaires de Cofiroute est ainsi pour ce 1^{er} semestre 2017 en hausse de 6,7 % et le taux d'EBITDA qui traduit sa performance économique s'établit à 75,8 %.

7. Comptes semestriels IFRS

7.1. Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRIC 12 concernant les contrats de concession de service public, le chiffre d'affaires IFRS est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'État.

Le chiffre d'affaires d'exploitation IFRS s'établit, au 30 juin 2017, à 654,2 millions d'euros, contre 630,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, soit une progression de 3,8 %.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 63,3 millions d'euros contre 41,8 millions d'euros au 30 juin 2016 (+ 51,4 %). Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au compte de résultat d'une charge de construction d'égal montant.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 717,5 millions d'euros, à comparer à 672,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

7.2. EBITDA

L'EBITDA s'établit à 496,1 millions d'euros contre 483,0 millions d'euros l'année précédente, soit une progression de 13,2 millions d'euros (+ 2,7 %) par rapport à 2016. Le Duplex A86, dont le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 32,2 millions d'euros, contribue à cette croissance à hauteur de 2,5 millions d'euros.

7.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse parallèlement à l'EBITDA, de 3,6 % à 374,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, contre 361,1 millions d'euros l'année précédente.

7.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'inscrit en baisse de 8,7 millions d'euros, du fait du refinancement dans de meilleures conditions du remboursement intervenu en octobre 2016, pour s'établir à - 44,1 millions d'euros. L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure et de la provision pour engagements de retraite, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact positif de 0,8 million d'euros. En conséquence, le résultat financier s'améliore de 9,6 millions d'euros à - 46,1 millions d'euros, contre - 55,7 millions d'euros au 30 juin 2016.

7.5. Résultat net

Avec une charge d'impôts de 113,3 millions d'euros, le résultat net s'établit à 214,8 millions d'euros, contre 200,4 millions d'euros l'année précédente.

7.6. Endettement financier net

L'endettement financier net fin juin 2016 s'élève à 4 003,8 millions d'euros, à comparer à 1 628,0 millions d'euros au 30 juin 2016. Un dividende de 111,1 millions d'euros correspondant au solde de réserves distribuables au 31 décembre 2016 a été distribué en avril 2017.

8. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 23,7 millions d'euros et s'établit à 654,2 millions d'euros, avec une recette de péage de 644,5 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation progresse de 12,2 millions d'euros à 348,7 millions d'euros. Le résultat financier s'améliore de 6,9 millions d'euros à - 43,6 millions d'euros.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 5 millions d'euros et d'une charge d'impôts de 105,7 millions, le résultat net de la période s'élève à 204,5 millions d'euros. Il progresse de 14,4 millions d'euros par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016.

9. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2017

Dans sa séance du 25 juillet 2017, le Conseil d'administration de la société a décidé la distribution d'un dividende de 81,3 millions d'euros au titre d'un acompte sur dividende relatif à l'exercice en cours.

10. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2017

L'évolution du trafic est impactée par le contexte économique. En particulier, le trafic des véhicules légers est notamment exposé à l'évolution du prix du carburant, tandis que le trafic des poids lourds reste conditionné par la croissance économique du second semestre en France, et dans une moindre mesure, sur la péninsule ibérique.

11. Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2017, le Conseil d'administration est composé de :

- Pierre Coppey, Président ;
- La société Cofiroute Holding ;
- La société VINCI Autoroutes ;
- La société VINCI Concessions ;
- La société VINCI Autoroutes Services ;
- Sylvain Lefol ;
- Pierre Trotot ;
- Natacha Valla ;
- Marianne Laigneau.

12. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti comme suit au 30 juin 2017 :

- VINCI Autoroutes 65,33 %
- Cofiroute Holding 34,65 %
- Autres 0,00015 %

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2017

COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017	10
Compte de résultat IFRS de la période	10
État du résultat global IFRS de la période	11
Bilan IFRS actif	12
Bilan IFRS passif	12
Tableau des flux de trésorerie IFRS	13
Variation des capitaux propres IFRS	14
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	15
A. Principes généraux et recours aux estimations	16
B. Faits marquants de la période	18
C. Principales composantes du compte de résultat	19
D. Contrats de concession	21
E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	22
F. Capitaux propres	24
G. Financement et gestion des risques financiers	25
H. Avantages du personnel et paiements en actions	29
I. Autres notes	30
J. Événements postérieurs à la clôture	30

COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017

Compte de résultat IFRS de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires	3	717,5	672,3	1 457,7
dont :				
Chiffre d'affaires d'exploitation		654,2	630,5	1 363,6
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession		63,3	41,8	94,1
Produits des activités annexes		0,8	1,0	2,4
Charges opérationnelles	3	(343,1)	(311,4)	(692,5)
Résultat opérationnel sur activité		375,1	361,9	767,6
Paielements en actions (IFRS 2)	15	(0,9)	(0,8)	(1,8)
Autres éléments opérationnels courants		0,0	0,0	19,8
Résultat opérationnel courant		374,2	361,1	785,6
Éléments opérationnels non courants		0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	3	374,2	361,1	785,6
Coût de l'endettement financier brut		(44,1)	(53,9)	(102,2)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,0	1,1	1,2
Coût de l'endettement financier net	4	(44,1)	(52,8)	(101,0)
Autres produits et charges financiers	4	(2,0)	(2,9)	(7,8)
Impôts sur les bénéfices	5	(113,3)	(105,0)	(200,0)
Dont impact des variations non courantes de la fiscalité différée ^(*)		0,0	0,0	31,1
Résultat net		214,8	200,4	476,8
Résultat net par action (en euros)		52,92	49,38	117,48
Résultat net par action (en euros) – hors variations non courantes de la fiscalité différée^(*)		52,92	49,38	109,80

^(*) Les impôts différés de Cofiroute au 31 décembre 2016 ont été réévalués principalement suite à l'adoption de la loi de finances 2017 en France, qui prévoit un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 28 % pour toutes les sociétés à compter de 2020. Au 31 décembre 2016, l'impact sur le résultat net s'élevait à 31,1 millions d'euros (soit 7,68 euros par action). Au 30 juin 2017, l'évaluation des impôts différés a été réalisée selon les mêmes hypothèses, il n'y a pas d'impact additionnel sur le résultat.

État du résultat global IFRS de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Résultat net	214,8	200,4	476,8
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	(0,2)	(0,2)	(0,3)
<i>dont :</i>			
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	(0,2)	(0,2)	(0,3)
Impôt ⁽²⁾	0,1	0,1	0,1
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	1,7	(1,5)	(1,6)
Impôt	(0,6)	0,5	0,6
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	1,1	(1,0)	(1,1)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	1,0	(1,1)	(1,3)
Résultat global	215,8	199,3	475,5

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

⁽²⁾ Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan IFRS actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	7	4 722,1	4 803,8	4 757,3
Autres immobilisations incorporelles		3,6	0,0	4,2
Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	8	329,6	354,8	342,3
Immobilisations corporelles	8	8,1	13,6	8,4
Instruments dérivés actifs non courants		60,8	90,4	76,6
Total actifs non courants		5 124,1	5 262,6	5 188,8
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	9	1,8	1,9	2,1
Clients et autres débiteurs	9	104,4	97,3	107,5
Autres actifs courants d'exploitation	9	44,9	37,6	41,0
Actifs d'impôt exigible		12,8	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs courants	12	37,3	70,0	77,8
Actifs financiers de gestion de trésorerie	12	4,0	4,1	4,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12	2,5	1 512,0	5,6
Total actifs courants		207,7	1 723,0	238,0
Total actifs		5 331,8	6 985,6	5 426,8

Bilan IFRS passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capitaux propres				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Réserves		248,4	2 689,8	(116,4)
Résultat net de la période		214,8	200,4	476,8
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	11	(1,7)	(2,5)	(2,7)
Total capitaux propres		619,8	3 046,0	516,0
Passifs non courants				
Provisions non courantes		0,2	0,2	0,2
Provisions pour avantages du personnel	16	21,0	21,3	21,7
Emprunts obligataires	12	2 392,3	1 785,9	3 030,3
Autres emprunts et dettes financières	12	739,4	873,0	839,9
Instruments dérivés passifs non courants		53,7	0,0	39,2
Autres passifs non courants		1,8	1,2	1,8
Impôts différés nets passifs		171,3	205,1	166,6
Total passifs non courants		3 379,7	2 886,8	4 099,8
Passifs courants				
Provisions courantes	9	243,5	251,4	238,2
Fournisseurs	9	28,3	24,2	28,5
Dettes sur immobilisations		37,8	30,7	34,8
Autres passifs courants d'exploitation		99,6	97,5	108,4
Passifs d'impôt exigible		0,0	3,4	31,3
Instruments dérivés passifs courants	12	24,4	51,6	50,9
Dettes financières courantes	12	898,6	594,0	318,9
Total passifs courants		1 332,3	1 052,8	811,1
Total passifs et capitaux propres		5 331,8	6 985,6	5 426,8

Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Résultat net de la période		214,8	200,4	476,8
Dotations aux amortissements	3	122,7	122,4	246,7
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		2,4	3,1	(11,7)
Paiements en actions et autres retraitements	15	(1,3)	(1,0)	(0,4)
Résultat sur cessions		0,2	0,2	0,3
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	4	44,1	52,8	101,0
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	5	113,3	105,0	200,0
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		496,1	483,0	1 012,7
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	9	(5,7)	(19,7)	(16,4)
Impôts payés		(152,8)	(119,5)	(224,9)
Intérêts financiers nets payés		(70,3)	(70,6)	(103,8)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	267,3	273,2	667,5
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		(1,2)	(0,3)	(1,7)
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		0,0	0,0	0,0
Investissements opérationnels (nets de cessions)		(1,1)	(0,3)	(1,7)
Cash-flow opérationnel		266,1	272,9	665,8
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	7-8	(69,8)	(62,3)	(121,1)
Cash-flow libre (après investissements)		196,3	210,6	544,7
Cessions de titres de participation		0,0	0,0	0,0
Autres		0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(71,0)	(62,5)	(122,7)
Dividendes payés aux actionnaires de Cofiroute SA	11.2	(111,1)	0,0	(2 806,2)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme	12	0,0	0,6	1 296,3
Remboursements d'emprunts à long terme	12	(22,9)	(22,6)	(553,2)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		0,0	(0,0)	0,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(134,0)	(22,0)	(2 063,0)
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	62,4	188,7	(1 518,2)
Trésorerie nette à l'ouverture		(194,9)	1 323,3	1 323,3
Trésorerie nette à la clôture		(132,5)	1 512,0	(194,9)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		0,0	0,0	(0,1)
(Émission) remboursement d'emprunts		22,9	22,0	(743,1)
Autres variations		26,1	17,6	2,5
Variation de l'endettement financier net	12	111,3	228,3	(2 258,9)
Endettement financier net en début de période		(4 115,2)	(1 856,3)	(1 856,3)
Endettement financier net en fin de période		(4 003,8)	(1 628,0)	(4 115,2)

Variation des capitaux propres IFRS

(en millions d'euros)	Capitaux Propres				Total
	Capital social	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	
Capitaux propres 01/01/2016	158,3	2 314,9	(1,4)	375,9	2 847,6
Résultat net de la période				200,4	200,4
Autres éléments du résultat global			(1,1)		(1,1)
Résultat global de la période	0,0	0,0	(1,1)	200,4	199,3
Affectation de résultat et dividendes distribués		375,9		(375,9)	0,0
Paielements en actions		(1,0)			(1,0)
Capitaux propres 30/06/2016	158,3	2 689,8	(2,5)	200,4	3 046,0
Résultat net de la période				276,4	276,4
Autres éléments du résultat global			(0,2)		(0,2)
Résultat global de la période	0,0	0,0	(0,2)	276,4	276,1
Affectation du résultat et dividendes distribués		(2 806,2)		0,0	(2 806,2)
Paielements en actions		(0,0)			(0,0)
Capitaux propres 31/12/2016	158,3	(116,4)	(2,7)	476,8	516,0
Résultat net de la période				214,8	214,8
Autres éléments du résultat global			1,0		1,0
Résultat global de la période	0,0	0,0	1,0	214,8	215,8
Affectation de résultat et dividendes distribués		365,7		(476,8)	(111,1)
Paielements en actions		(0,9)			(0,9)
Capitaux propres 30/06/2017	158,3	248,4	(1,7)	214,8	619,8

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

A.	Principes généraux et recours aux estimations	16
1.	Base de préparation des comptes	16
2.	Règles et méthodes d'évaluation	17
B.	Faits marquants de la période	18
	Trafic	18
	Travaux d'amélioration du réseau interurbain (62,9 millions d'euros)	18
	Exploitation du réseau	18
	Relation avec l'État concédant	19
C.	Principales composantes du compte de résultat	19
3.	Chiffre d'affaires et résultat opérationnel	19
4.	Charges et produits financiers	20
5.	Impôts sur les bénéfices	20
6.	Résultat par action	21
D.	Contrats de concession	21
7.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	21
E.	Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	22
8.	Immobilisations corporelles	22
9.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	23
10.	Autres obligations contractuelles	23
F.	Capitaux propres	24
11.	Informations relatives aux capitaux propres	24
G.	Financement et gestion des risques financiers	25
12.	Données relatives à l'endettement financier net	25
13.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	26
14.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	27
H.	Avantages du personnel et paiements en actions	29
15.	Paiements en actions	29
16.	Provisions pour avantages du personnel	29
I.	Autres notes	30
17.	Transactions avec les parties liées	30
J.	Événements postérieurs à la clôture	30

A. Principes généraux et recours aux estimations

1. Base de préparation des comptes

Les principes comptables retenus au 30 juin 2017 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers de Cofiroute au 31 décembre 2016, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2017 (voir ci-dessous).

Les comptes individuels IFRS semestriels résumés de Cofiroute au 30 juin 2017 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 " Information financière intermédiaire ". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 juillet 2017. S'agissant de comptes individuels IFRS résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes individuels annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers IFRS de Cofiroute, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ils se réfèrent aux comptes IFRS annuels au 31 décembre 2016 présentés dans le rapport financier 2016, déposé auprès de l'AMF le 10 mars 2017.

Les états financiers de Cofiroute sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2017

Aucune nouvelle norme ou amendement de norme ne s'applique de façon obligatoire pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein de l'Union européenne.

1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2017

Cofiroute n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2017 :

- IFRS 9 " Instruments financiers " ;
- IFRS 15 " Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients " ;
- IFRS 16 " Contrats de location " ;
- Amendements à IAS 7 " Initiative concernant les informations à fournir " ;
- Amendements à IAS 12 " Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées " ;
- Amendements à IFRS 2 " Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions " ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
- IFRIC 22 " Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée " ;
- IFRIC 23 " Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ".

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations est en cours.

IFRS 15 " Produits des activités ordinaires issus de contrats clients " (ou reconnaissance du revenu) est la nouvelle norme IFRS régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 " Contrats de construction " et IAS 18 " Produits des activités ordinaires " ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 " Contrats de construction de biens immobiliers ".

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette norme, une grille d'analyse a été mise en place pour identifier les divergences éventuelles entre le modèle actuel IFRIC 12 de comptabilisation du chiffre d'affaires et les nouvelles références à IFRS 15. À ce stade, Cofiroute estime que la méthode de reconnaissance des produits issus des contrats de concession suivant le modèle incorporel ne sera pas remise en cause par IFRS 15.

Cofiroute finalisera ces analyses avant la fin de l'année 2017 dans l'objectif de quantifier les impacts qui ne devraient pas être majeurs et d'être en mesure de fournir les nouvelles informations à fournir en annexes.

Cofiroute devrait appliquer l'une des deux mesures transitoires simplifiées proposées par IFRS 15.

IFRS 9, Instruments financiers, propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

La norme fera évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers de Cofiroute puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Les dispositions relatives à la comptabilité de couverture devraient être plus favorables à Cofiroute puisque la norme vise à mettre en concordance la comptabilité et la politique de gestion des risques menée par Cofiroute.

Cofiroute ne s'attend pas à avoir d'impacts significatifs sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers. Cofiroute estime à date que les relations de couvertures existantes et efficaces répondent aux dispositions d'IFRS 9. Des travaux sont en cours, notamment, concernant l'évaluation des pertes attendues des créances et les discussions du Board relatives aux modifications de dette.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé sur l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Quelques exemptions à ce mode de comptabilisation sont prévues par la norme pour les contrats de courte durée ou pour des actifs loués de faible valeur. Les dispositions comptables applicables aux bailleurs évoluent peu dans la nouvelle norme.

Cofiroute a lancé le recensement des informations nécessaires aux simulations d'impacts afin de déterminer, notamment, la méthode de transition qui sera retenue. Cofiroute ne pense pas appliquer la norme par anticipation dès 2018.

Cofiroute suit l'ensemble des discussions de place relatives à la mise en œuvre de ces trois normes majeures et adaptera ses travaux en fonction de leurs conclusions.

2. Règles et méthodes d'évaluation

2.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers individuels selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers individuels.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes individuels IFRS semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations concernant les éléments suivants :

- évaluation retenue pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur.

2.2. Évaluation de la juste valeur

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe en note G.14 " Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable ".

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre l'évaluation du " risque de contrepartie " pour les instruments dérivés actifs et du " risque de crédit propre " pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;

- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

2.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par Cofiroute dans le cadre des arrêtés intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. De ce fait, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice. À titre d'exemple, au cours des dernières années, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait environ 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels de Cofiroute.

Les produits et charges des activités ordinaires que Cofiroute perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de Cofiroute estimé pour l'exercice 2017 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes IFRS semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2017 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2016. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2017 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

B. Faits marquants de la période

Trafic

Le trafic du réseau interurbain progresse de 2,4 % au premier semestre 2017, compte tenu d'une croissance du trafic VL de 2,2 % et d'une croissance du trafic PL de 4,0 %. La croissance du trafic, en particulier pour les poids lourds, bénéficie de la croissance française ainsi que celle observée en Espagne. Le trafic reste également porté par le niveau du prix du carburant.

Le trafic moyen journalier du Duplex A86 progresse de 6,7 % et est particulièrement dynamique le week-end. Au premier semestre, le trafic journalier a enregistré un record historique à 47 413 véhicules/jour le 24 mai 2017.

Travaux d'amélioration du réseau interurbain (62,9 millions d'euros)

Les travaux du 3^e contrat de plan se sont poursuivis au cours de ce semestre. Ils portent principalement sur l'aménagement d'une troisième voie sur la section A10 entre Chambray et Veigné sur 6 km. Les travaux d'aménagement de la barrière de péage de La Gravelle (A11) pour l'implantation de voies de télépéage sans arrêt se terminent.

Le programme du plan de relance se poursuit avec les études relatives aux élargissements sur l'A10 des sections entre la bifurcation A10/A19 et A10/A71 (16 km) et à l'élargissement entre A10/A85 et Sainte-Maure-de-Touraine. Les travaux de minéralisation du terre-plein central ont débuté, et les opérations du volet environnemental du plan de relance continuent avec la mise en service du parking de covoiturage du Mans et d'écoducs sur l'A11.

Le programme d'investissements porte enfin sur les opérations dites de seconde phase, notamment les doubléments des viaducs de l'A85, l'aménagement de la bifurcation A10/A85 (liaison Angers <-> Tours) et le contournement d'Angers.

Exploitation du réseau

Le premier semestre a été marqué par un hiver clément, avec toutefois des épisodes localisés de passages neigeux et verglas.

Compte tenu de la montée en charge des travaux notamment du plan de relance et du contrat de plan, certains axes comme l'autoroute A10 au sud de Tours nécessitent une forte mobilisation des équipes d'exploitation pour permettre la réalisation des travaux dans de bonnes conditions de circulation pour nos clients.

Par ailleurs Cofiroute a engagé dès 2016 un programme important de renouvellement des installations commerciales sur les aires de services en revoyant l'organisation des aires et des bâtiments ainsi que le nombre et la qualité des enseignes. À ce titre, 24 aires de services sur le réseau Cofiroute sont en travaux au cours du 1^{er} semestre 2017.

Le programme de modernisation des gares et des centres de téléopération se poursuit en 2017 avec une amélioration de la qualité de service délivrée aux clients transitant en gare de péage.

Enfin, Cofiroute poursuit ses actions en matière de sécurité du personnel, des chantiers et des usagers circulant sur son réseau. Compte tenu de l'augmentation constatée des heurts de véhicules d'exploitation par des usagers, Cofiroute a renforcé ses actions de sensibilisation pour lutter contre l'hypovigilance au volant et développe des solutions techniques pour limiter les risques de heurts.

Relation avec l'État concédant

Les hausses de tarifs du Duplex A86 et du réseau interurbain ont fait l'objet d'arrêtés interministériels respectivement du 22 décembre 2016 et du 26 janvier 2017.

Conformément à l'annonce faite par le président de la République le 28 juillet 2016, VINCI Autoroutes a signé le 26 janvier 2017, un Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 432 millions d'euros.

Ce plan prévoit la réalisation sur le réseau Cofiroute 5 opérations en faveur de la mobilité dans les territoires, permettant d'améliorer notamment la desserte urbaine et périurbaine grâce à l'aménagement de 3 échangeurs.

Ces aménagements seront cofinancés par les collectivités territoriales concernées et par Cofiroute grâce à des hausses de péage additionnelles en 2019, 2020 et 2021.

Les projets d'avenants au cahier des charges et de contrats de plan ont été arrêtés avec les services de l'État début 2017 et ont été soumis pour avis consultatif à l'ARAFER le 13 mars 2017. L'avis a été rendu le 14 juin 2017.

Au-delà de cette actualité, ce premier semestre 2017 a permis de constater la persistance des tendances économiques de la fin de l'année 2016.

Le PIB de la France a progressé de 0,4 % au cours du 1^{er} trimestre 2017 alors qu'en Espagne, sa croissance a été de 2,0 %.

L'indicateur de confiance des ménages était toujours bien orienté et celui du climat des affaires dans l'industrie manufacturière en France a retrouvé son plus haut niveau depuis 2011.

Les prix des carburants ont enregistré une baisse sensible depuis le début de l'année. En moyenne ils restent cependant plus élevés que la moyenne des prix sur la même période de 2016 (+ 15 %).

Dans ce contexte, la progression du trafic VL (+ 2,2 %) a été pénalisée par l'effet de base de l'année 2016 bissextile mais les 2 week-ends prolongés du printemps 2017 ont corrigé cet impact.

Les trafics PL sont en nette hausse (+ 4,0 %) malgré un jour ouvré de moins au 1^{er} semestre 2017 par rapport à la même période de 2016.

Le chiffre d'affaires de Cofiroute est ainsi pour ce 1^{er} semestre 2017 en hausse de 6,7 % et le taux d'Ebitda qui traduit sa performance économique s'établit à 75,8 %.

C. Principales composantes du compte de résultat

3. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

3.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	644,5	622,2	1 345,2
Chiffre d'affaires – Autres	9,7	8,3	18,3
Chiffre d'affaires d'exploitation	654,2	630,5	1 363,5
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	63,3	41,8	94,1
Chiffre d'affaires total	717,5	672,3	1 457,7

La progression de 3,6 % de la recette péage traduit une croissance de 2,4 % du trafic du réseau interurbain (véhicules légers + 2,2 %, poids lourds + 4,0 %), un impact positif du duplex A86 de + 0,3 % et des effets tarifaires de + 0,9 %.

3.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires	717,5	672,3	1 457,7
dont:			
Chiffre d'affaires d'exploitation	654,2	630,5	1 363,5
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	63,3	41,8	94,1
Produits des activités annexes	0,8	1,0	2,4
Charges de construction	(63,3)	(41,8)	(94,1)
Achats consommés	(4,7)	(3,6)	(8,4)
Services extérieurs	(37,5)	(32,3)	(77,8)
Impôts et taxes	(60,7)	(58,6)	(168,8)
Charges de personnel	(49,1)	(50,3)	(92,8)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	(0,2)	(0,3)
Dotations aux amortissements	(122,7)	(122,4)	(246,7)
Dotations nettes aux provisions et autres	(4,9)	(2,2)	(3,6)
Charges opérationnelles d'exploitation	(343,1)	(311,4)	(692,5)
Résultat opérationnel sur activité	375,1	361,9	767,6
% du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	57 %	57 %	56 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(0,9)	(0,8)	(1,8)
Autres éléments opérationnels courants	0,0	0,0	19,8
Résultat opérationnel courant	374,2	361,1	785,6
Résultat opérationnel	374,2	361,1	785,6
% du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	57,2 %	57,3 %	57,6 %

⁽¹⁾ % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

Le **résultat opérationnel sur activité** (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

4. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	2016
Cout de l'endettement financier brut	(44,1)	(53,9)	(102,2)
Produits financiers des placements de trésorerie	0,0	1,1	1,2
Cout de l'endettement financier net	(44,1)	(52,8)	(101,0)
Coûts d'emprunts immobilisés	0,0	0,0	0,0
Coûts d'actualisation	(2,0)	(2,9)	(7,8)
Résultat de change	0,0	0,0	0,0
Autres charges et produits financiers	(2,0)	(2,9)	(7,8)

Au 1^{er} semestre 2017, le coût de l'endettement financier net s'élève à 44,1 millions d'euros, en baisse de 8,7 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2016 (52,8 millions d'euros). Cette amélioration d'un semestre à l'autre s'explique principalement par un refinancement réalisé à des taux inférieurs à ceux des emprunts venus à échéance.

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation pour un montant de 2,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017. Ceux-ci portent pour l'essentiel sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de 1,8 million d'euros (2,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et les provisions pour engagements de retraite à hauteur de 0,2 million d'euros (0,2 million d'euros également au 1^{er} semestre 2016).

5. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 113,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (105,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Le taux effectif d'impôt reste stable à 34,5 % au 1^{er} semestre 2017 (34,4 % au 1^{er} semestre 2016).

6. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2017 et en 2016, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat IFRS de la période.

D. Contrats de concession

Cofiroute, selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 " Accords de concession de services ", exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11 ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IAS 18.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple " pass through " ou " shadow toll "), le modèle de " l'actif incorporel " s'applique également.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en " Immobilisations incorporelles du domaine concédé ".

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

7. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

7.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service ⁽¹⁾	Avances et encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2016	8 004,6	97,1	8 101,7
Acquisitions de la période	16,4	77,8	94,1
Autres mouvements	(14,3)	(52,8)	(67,0)
Au 31/12/2016	8 006,7	122,1	8 128,8
Acquisitions de la période	5,3	58,0	63,3
Autres mouvements	24,5	(24,7)	(0,2)
Au 30/06/2017	8 036,5	155,4	8 191,9
Amortissements et pertes de valeur			
Au 01/01/2016	(3 237,8)		(3 237,8)
Amortissements de la période	(197,1)		(197,1)
Autres mouvements	63,4		63,4
Au 31/12/2016	(3 371,5)		(3 371,5)
Amortissements de la période	(98,0)		(98,0)
Autres mouvements	(0,3)		(0,3)
Au 30/06/2017	(3 469,8)		(3 469,8)
Valeur nette			
Au 01/01/2016	4 766,7	97,1	4 863,9
Au 31/12/2016	4 635,2	122,1	4 757,3
Au 30/06/2017	4 566,7	155,4	4 722,1

⁽¹⁾ Subventions d'investissement déduites.

Les acquisitions du 1^{er} semestre s'élèvent à 63,3 millions d'euros (41,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 58,0 millions d'euros au 30 juin 2017.

7.2. Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2017, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 977,4 millions d'euros (1 090,5 millions d'euros au 30 juin 2016).

E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

8. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Terrains	Agencements	Matériels, installations techniques et autres	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2016	833,4	1,1	11,1	37,3	882,9
Acquisitions de la période	27,4	0,0	1,0	0,8	29,1
Sorties de la période	(3,6)	(0,0)	(0,2)	(0,1)	(3,9)
Autres mouvements	5,5	0,3	(21,1)	(8,6)	(24,0)
Au 31/12/2016	862,7	1,4	(9,2)	29,3	884,2
Acquisitions de la période	10,0		0,4	0,8	11,2
Sorties de la période	(1,3)	(0,0)	(0,0)	(0,1)	(1,5)
Autres mouvements	0,1	(0,0)	(0,1)	(0,0)	0,0
Au 30/06/2017	871,5	1,3	(8,9)	30,0	893,9
Amortissements et pertes de valeur					
Au 01/01/2016	(475,8)		(5,4)	(29,0)	(510,2)
Amortissements de la période	(45,2)		(2,6)	(1,9)	(49,6)
Autres mouvements	0,5		20,9	4,8	26,2
Au 31/12/2016	(520,5)		12,9	(26,0)	(533,6)
Amortissements de la période	(22,8)		(1,2)	(0,2)	(24,2)
Autres mouvements	1,4		0,0	0,1	1,5
Au 30/06/2017	(541,9)		11,8	(26,1)	(556,3)
Valeur nette					
Au 01/01/2016	357,6	1,1	5,7	8,3	372,7
Au 31/12/2016	342,3	1,4	3,7	3,3	350,6
Au 30/06/2017	329,6	1,3	2,9	3,9	337,6

9. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

9.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	Variations 2017-2016	
			Liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,8	2,1	(0,3)	0,0
Clients et autres débiteurs	104,4	107,5	(3,1)	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	44,9	41,0	4,0	0,0
Stocks et créances d'exploitation	I	151,1	150,6	0,6
Fournisseurs	(28,3)	(28,5)	0,1	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(99,4)	(107,8)	8,4	0,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II	(127,7)	(136,3)	8,5
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes)	I + II	23,4	14,3	9,1
Provisions courantes		(243,5)	(238,2)	(3,4)
dont part à moins d'un an des provisions non courantes	(0,2)	(0,6)	0,4	0,0
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)		(220,1)	(223,9)	5,7

9.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2017 et de l'exercice 2016, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Autres	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2016	239,8	32,2	(25,5)	(0,6)	0,0	(0,2)	245,7
Remises en état	0,1			(0,1)			0,0
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	241,0	17,9	(0,1)	(5,4)	(19,9)		233,6
Autres risques	4,5	3,8	(1,3)	(2,3)			4,6
Reclassement part à moins d'un an non courant	0,0						0,0
31/12/2016	245,7	21,7	(1,5)	(7,8)	(19,9)	0,0	238,2
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	233,6	17,4	(9,0)				242,0
Autres risques	4,6	0,5	(3,6)				1,5
Reclassement part à moins d'un an	0,0						0,0
30/06/2017	238,2	17,9	(12,6)	0,0	0,0	0,0	243,5

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent au 30 juin 2017 à 243,5 millions d'euros (238,2 millions d'euros au 31 décembre 2016) et concernent principalement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des équipements spécifiques du Duplex A86. Le montant de ces provisions s'établit à 242 millions d'euros au 30 juin 2017 (233,6 millions d'euros au 31 décembre 2016).

10. Autres obligations contractuelles

Les engagements relatifs aux contrats de locations simples s'élèvent à 2,1 millions d'euros au 30 juin 2017 et concernent pour l'essentiel des contrats de locations de véhicules. Ces engagements s'analysent par échéance de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2017	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Locations simples	2,1	1,2	0,9	0,0

F. Capitaux propres

11. Informations relatives aux capitaux propres

11.1. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)

	30/06/2017	31/12/2016
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	1,3	1,6
Variations de juste valeur de la période	0,0	0,0
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(0,2)	(0,3)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	1,1	1,3
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)		
Effet d'impôt associé	(0,4)	(0,4)
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	0,7	0,8
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		
Réserve à l'ouverture	(5,4)	(3,7)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	1,7	(1,6)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(3,6)	(5,4)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments non recyclables en résultat)		
Effet d'impôt associé	1,3	1,8
Réserve nette d'impôt (éléments non recyclables en résultat)	(2,4)	(3,5)
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(2,5)	(4,1)
Effet d'impôt associé	0,9	1,4
Réserve nette d'impôt	(1,7)	(2,7)

11.2. Dividendes

Cofiroute a versé en avril 2017 un dividende de 111,1 millions d'euros correspondant au solde du bénéfice distribuable de Cofiroute au 31/12/2016

G. Financement et gestion des risques financiers

12. Données relatives à l'endettement financier net

12.1 Endettement financier net

Au 30 juin 2017, l'endettement financier net s'établit à - 4 003,8 millions d'euros en diminution de 111,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016.

L'endettement financier net, tel que défini par Cofiroute, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2017					31/12/2016					
	Non Courant	Réf.	Courant ⁽¹⁾	Réf.	Total	Non Courant	Réf.	Courant ⁽¹⁾	Réf.	Total	
Instruments Financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(2 392,3)	(1)	(627,8)	(3)	(3 020,2)	(3 030,3)	(1)	(58,4)	(3)	(3 088,7)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(739,4)	(2)	(135,7)	(3)	(875,2)	(839,9)	(2)	(60,0)	(3)	(899,9)
	Dettes financières long terme	(3 131,7)		(763,6)		(3 895,3)	(3 870,2)		(118,4)		(3 988,6)
	Autres dettes financières courantes			(135,0)	(3)	(135,0)			(200,5)	(3)	(200,5)
	Découverts bancaires										
	I – Dettes financières brutes	(3 131,7)		(898,6)	(3)	(4 030,3)	(3 870,2)		(318,9)	(3)	(4 189,1)
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	(9,9)		0,0		(9,9)	(37,4)		0,0		(37,4)	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0	(4)	4,0		4,0	(4)	4,0	
	Équivalent de trésorerie										
	Disponibilités			2,5	(5)	2,5		5,6	(5)	5,6	
II – Actifs financiers	0,0		6,5		6,5	0,0		9,6		9,6	
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(53,7)	(7)	(24,4)	(8)	(78,1)	(39,2)	(7)	(50,9)	(8)	(90,1)
	Instruments dérivés actifs	60,8	(6)	37,3	(9)	98,1	76,6	(6)	77,8	(9)	154,5
	III – Instruments dérivés	7,1		12,9		20,0	37,4		26,9		64,3
Endettement financier net (I + II + III)	(3 124,6)		(744,2)		(4 003,8)	(3 832,8)		(81,8)		(4 115,2)	

⁽¹⁾ Part courante incluant les intérêts courus non échu et la part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires (non courant)	(1)	(2 392,3)	(3 030,3)
Autres emprunts de dettes financières non courants	(2)	(739,4)	(839,9)
Dettes financières courantes	(3)	(898,6)	(318,9)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	4,0	4,0
Disponibilités et équivalent de trésorerie	(5)	2,5	5,6
Instruments dérivés actifs non courants	(6)	60,8	76,6
Instruments dérivés passifs non courants	(7)	(53,7)	(39,2)
Instruments dérivés passifs courants	(8)	(24,4)	(50,9)
Instruments dérivés actifs courants	(9)	37,3	77,8
Endettement financier net		(4 003,8)	(4 115,2)

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité en, instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs/passifs courants quelles que soient leurs maturités

12.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2017, Cofiroute disposait d'un montant de 506,5 millions d'euros de ressources disponibles dont 6,5 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 500 millions d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées.

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2017, la maturité moyenne de la dette financière long terme de Cofiroute est de 5,1 ans (5,9 ans au 31 décembre 2016).

Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Équivalents de trésorerie	0,0	0,0
Disponibilités	2,5	5,6
Trésorerie nette	2,5	5,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	4,0	4,0
<i>Comptes à terme</i>	<i>4,0</i>	<i>4,0</i>
Trésorerie nette gérée	6,5	9,6

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant et sous forme de dépôts à terme dans le cadre d'une convention de trésorerie. Les autres actifs financiers de gestion de trésorerie correspondent aux valeurs mobilières de placement nanties dans le cadre de l'épargne salariale. La trésorerie empruntée auprès de VINCI Autoroutes en compte courant le cas échéant est présentée en dettes financières courantes.

Ligne de crédit bancaire

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver de 500 millions d'euros à échéance mai 2021.

Covenants financiers

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers. Les conditions financières de la ligne de crédits bancaires de 500 millions d'euros sont déterminées en fonction d'un ratio de levier financier.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

Notation de crédit

Au 30 juin 2017, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

- À long terme : A- perspective stable.

13. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2017 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2016 décrite en note G.17 du rapport financier 2016 publié le 10 mars 2017.

14. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

	30/06/2017						JV				
	Catégories comptables						JV				
(en millions d'euros)	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation non cotés				0,0			0,0			0,0	0,0
I - Actifs financiers non courants				0,0			0,0			0,0	0,0
II - Instruments dérivés actifs	29,4	66,4					95,8		95,8		95,8
III - Créances exploitation					104,4		104,4		104,4		104,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0				4,0	4,0			4,0
Équivalent de trésorerie			0,0				0,0	0,0			0,0
Disponibilités			2,5				2,5	2,5			2,5
IV - Actifs financiers courants			6,5				6,5	6,5			6,5
Total actif	29,4	66,4	6,5	0,0	104,4	0,0	206,7	6,5	200,2	0,0	206,7
Emprunts obligataires						(3 020,2)	(3 020,2)	(3 168,7)	(9,2)		(3 177,9)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(875,2)	(875,2)		(880,4)		(880,4)
V - Dettes financières non courantes						(3 895,3)	(3 895,3)	(3 168,7)	(889,6)		(4 058,3)
VI - Instruments dérivés passifs	(24,4)	(51,3)					(75,8)		(75,8)		(75,8)
VII - Dettes fournisseurs						(66,2)	(66,2)		(66,2)		(66,2)
Autres dettes financières courantes			(135,0)				(135,0)	(135,0)			(135,0)
VI - Passifs financiers courants			(135,0)				(135,0)	(135,0)			(135,0)
Total passif	(24,4)	(51,3)	(135,0)	0,0	0,0	(3 961,5)	(4 172,3)	(3 303,7)	(1 031,5)	0,0	(4 335,2)
Valeur comptable des catégories	4,9	15,1	(128,5)	0,0	104,4	(3 961,5)	(3 965,6)	(3 297,2)	(831,3)	0,0	(4 128,6)

		31/12/2016						JV			
		Catégories comptables						JV			
(en millions d'euros)	Instruments financiers par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation non cotés				0,0			0,0			0,0	0,0
I - Actifs financiers non courants				0,0			0,0			0,0	0,0
II - Instruments dérivés actifs	59,6	93,8					153,5		153,5		153,5
III - Créances exploitation					107,5		107,5		107,5		107,5
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,0				4,0	4,0			4,0
Équivalent de trésorerie			0,0				0,0	0,0			0,0
Disponibilités			5,6				5,6	5,6			5,6
IV - Actifs financiers courants			9,6				9,6	9,6			9,6
Total actif	59,6	93,8	9,6	0,0	107,5	0,0	270,6	9,6	261,0	0,0	270,6
Emprunts obligataires						(3 088,7)	(3 088,7)	(3 267,8)	(10,8)		(3 278,7)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(899,9)	(899,9)	(903,9)			(903,9)
V - Dettes financières non courantes						(3 988,6)	(3 988,6)	(3 267,8)	(914,8)		(4 182,6)
VI - Instruments dérivés passifs	(50,9)	(38,2)					(89,2)		(89,2)		(89,2)
VII - Dettes fournisseurs						(63,3)	(63,3)		(63,3)		(63,3)
Autres dettes financières courantes			(200,5)				(200,5)	(200,5)			(200,5)
VI - Passifs financiers courants			(200,5)				(200,5)	(200,5)			(200,5)
Total passif	(50,9)	(38,2)	(200,5)	0,0	0,0	(4 051,9)	(4 341,6)	(3 468,4)	(1 067,2)	0,0	(4 535,6)
Valeur comptable des catégories	8,7	55,6	(190,9)	0,0	107,5	(4 051,9)	(4 071,0)	(3 458,7)	(806,3)	0,0	(4 265,0)

H Avantages du personnel et paiements en actions

15. Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne Groupe VINCI et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2017 au titre des paiements en actions s'est élevée à 0,9 million d'euros dont 0,2 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe VINCI.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le Conseil d'administration ayant fixé le prix de souscription. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans.

16. Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Provisions pour engagements de retraite	16.1	18,7	19,7
Provisions pour autres avantages du personnel	16.2	2,3	2,0
Provisions pour avantages du personnel		21,0	21,7

16.1. Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 18,7 millions d'euros au 30 juin 2017.

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2017 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2017 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2016.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le 1^{er} semestre 2017 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

16.2. Provisions pour autres avantages du personnel

Au cours du 1^{er} semestre 2017 et de l'exercice 2016, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Autres	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2016	3,0	0,0	(1,0)	(0,3)	0,0	0,8	2,5
Autres avantages du personnel	3,2		(0,3)	(0,4)			2,5
Reclassement part à moins d'un an	(0,7)					0,3	(0,4)
31/12/2016	2,5	0,0	(0,3)	(0,4)	0,0	0,3	2,0
Autres avantages du personnel	2,5		(0,1)				2,4
Reclassement part à moins d'un an	(0,4)					0,4	(0,0)
30/06/2017	2,0	0,0	(0,1)	0,0	0,0	0,4	2,3

Autres avantages du personnel

Au 30 juin 2017, les provisions pour autres avantages du personnel concernent essentiellement les provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages.

I. Autres notes

17. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les entités du groupe VINCI. Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2017, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2016.

J. Événements postérieurs à la clôture

Dans sa séance du 25 juillet 2017, le Conseil d'administration de la société a décidé la distribution d'un dividende de 81,3 millions d'euros au titre d'un acompte sur dividende relatif à l'exercice en cours.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

COFIROUTE

Société anonyme

Siège social : 12-14 rue Louis-Blériot - 92506 Rueil-Malmaison Cedex

Capital social : 158 282 124 euros

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes individuels IFRS semestriels résumés de la société COFIROUTE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes individuels IFRS semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes individuels IFRS semestriels résumés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes individuels IFRS semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes individuels IFRS semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 2017.

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Xavier FOURNET
Associé

Deloitte & Associés
Frédéric SOULIARD
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

“ J’atteste qu’à ma connaissance, les comptes IFRS intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu’ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute, et que le rapport semestriel d’activité (figurant en pages 4 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l’exercice ”.

Marc BOURON

Directeur général



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com